

LEZAY

un espace à vivre

Le p'tit bulletin du Lezéen

N° 7 - Novembre 2015

É

dito

à Lezay



Rentrée Scolaire

Comme nous l'indiquions dans notre précédent numéro, la rentrée scolaire à Lezay n'a donné lieu à aucune difficulté. Le seul accroc est la fermeture d'une classe enregistrée à l'école primaire pour manque d'effectifs au moment de la décision. Lors de la rentrée, avec 125 élèves inscrits nous nous trouvons à 3 élèves du seuil de fermeture qui est de 128...

Transfert de compétence

Le Conseil Municipal du 16 septembre a voté à la majorité le transfert de la compétence scolaire à la Communauté de Communes du Mellois.

La Communauté de Communes avait engagé, en lien avec les syndicats et les communes membres du territoire, une réflexion relative au transfert de la compétence scolaire, comprenant la gestion des équipements et le fonctionnement des écoles à son échelle.

Ce transfert a pour objectif de maintenir une organisation de proximité, de souplesse avec les communes. La gestion des équipements et du fonctionnement des écoles à l'échelle de la Communauté de Communes doit offrir de meilleures conditions de travail aux élèves ainsi qu'à leurs enseignants,

dans un souci constant d'égalité des chances pour chacun et de solidarité territoriale entre les communes.

A compter du 1^{er} janvier 2016,

- l'ensemble des services scolaires et périscolaires (*acquisition, entretien, renouvellement du matériel scolaire et périscolaire, gestion du personnel, construction et entretien des bâtiments...*),
- l'ensemble des activités dans le cadre du projet éducatif local,
- les activités mises en œuvre en application de la réforme des rythmes scolaires,
- la restauration scolaire (*aménagement des locaux, accueil des enfants, confection et approvisionnement des repas, gestion des cantines scolaires*),
- les transports scolaires, seront de la compétence de la Communauté de Communes du Mellois.

Ce transfert aura un impact sur la fiscalité locale. Les taux intercommunaux 2016 vont très certainement subir une hausse pour couvrir son coût. Cette hausse devrait être partiellement compensée par une baisse des taux communaux.

Rétro

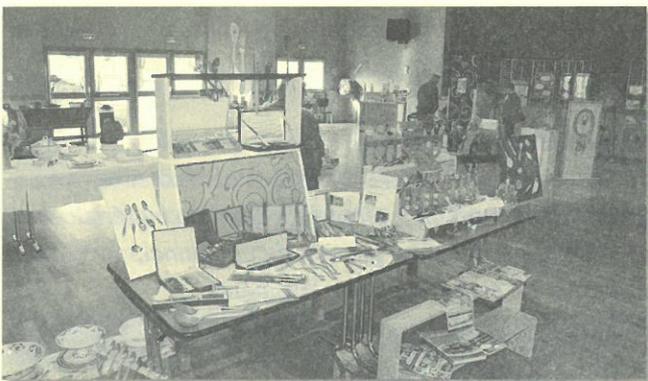
Festival de l'accordéon

Comme chaque année s'est déroulé à Lezay le festival de l'accordéon. Malgré une assemblée moins nombreuse, les maitres du piano à bretelles ont régalé un public conquis.



La semaine du goût

Pendant toute la semaine du goût, les arts de la table ont été à l'honneur avec une magnifique exposition à la salle des fêtes. Cette exposition organisée par les éducateurs et les pensionnaires du foyer de vie de Lezay a fait le bonheur de tous les visiteurs.



Foire aux vins

Le dernier week-end d'octobre s'est déroulée la 21^{ème} foire aux vins à laquelle une vingtaine d'exposants étaient présents. Une manifestation toujours aussi prisée.



Marché de produits locaux

Parallèlement à cette foire aux vins s'est tenu le samedi en fin d'après-midi le premier marché de produits locaux. Cette première n'a attiré que quelques exposants. Néanmoins il a été fort apprécié et sera renouvelé l'an prochain avec, nous l'espérons, une participation plus importante.



Randonnée pédestre et cyclo

Le 25 octobre a eu lieu, pour la première fois à Lezay, une randonnée pédestre et cyclo organisée par la Bécane Romaine, club cyclotouriste de notre commune. Pour un coup d'essai ce fut un coup de maître avec la participation de plus de trois cents sportifs qui ont pu découvrir notre belle région dans des conditions climatiques très favorables.



Quelques dates à retenir :

29 Novembre : Loto Don du Sang Salle des Fêtes

6 et 13 Décembre : Elections Régionales

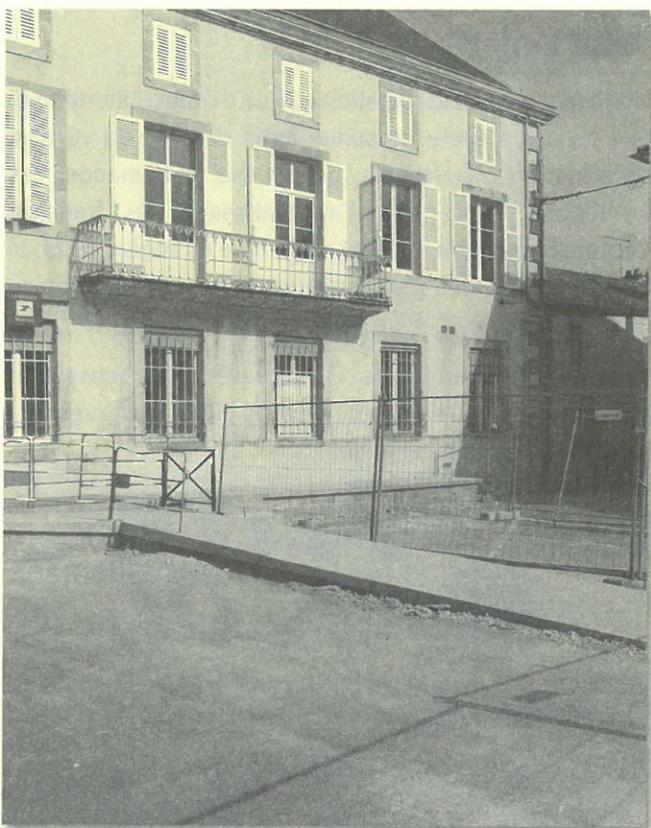
12 Décembre : Marché de Noël

Mise en accessibilité

Le mercredi 4 novembre s'est déroulée la première réunion de programmation des travaux de mise aux normes d'accessibilité handicap (*Ad'ap*).

Etaient réunies les commissions Urbanisme, voirie et bâtiments.

Christian MAIREAU a présenté un programme qui sera conduit sur une durée de 6 ans. Les estimations d'investissements seront de l'ordre de 200 000 € par an. Ces travaux concernent la mise aux normes des bâtiments et lieux recevant du public. Afin de réduire les coûts, un maximum de ces travaux sera réalisé par nos agents communaux.



Info bâtiments

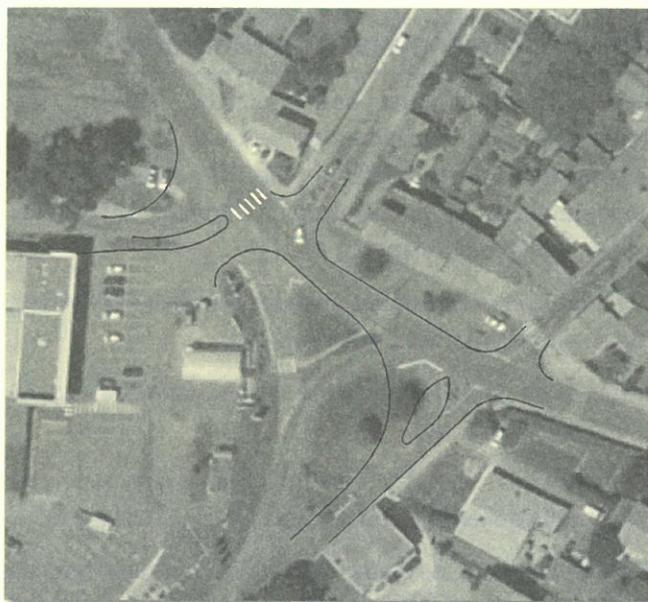
Le bâtiment de l'ex Seaser, acquis conjointement par la commune et le Syndicat d'eau cette année, est en cours de réhabilitation (*pour la partie syndicat*). La toiture va être intégralement reprise (*désamiantage, remise aux normes climatiques*).

En 2016, les travaux d'aménagement intérieur seront entrepris par la commune. Des opportunités pour l'utilisation de ces locaux sont à l'étude.

Carrefours

Une étude d'aménagement du carrefour rue de Melle - Anguillerie-Pré de l'étang a été effectuée par le département. Deux options sont proposées : sans giratoire ou avec giratoire. L'étude de la première sera poursuivie en prenant en compte des modifications (*mise en sens unique de certaines voies, desserte de livraisons Intermarché...*).

Un autre aménagement de sécurité du carrefour route de Rom-chemin du Cimetière est en cours. La mise en place d'un terre-plein central est envisagée.



Radar pédagogique route de Chey

Les résultats de l'étude réalisée sur ce radar sont surprenants. 135 km /heure en vitesse de pointe dans le sens de la sortie et 125 km/h dans le sens de l'entrée. Jusqu'à 7 000 véhicules jour. 47 % des véhicules entrant respectaient la limitation de 50 km/h et 30 % seulement en sortant du bourg. Des radars pédagogiques sont prévus pour diminuer les vitesses et sécuriser cette entrée d'agglomération.

IMPORTANT : Elections Régionales

Le vote est un droit mais aussi un devoir
N'oubliez pas de venir voter pour
les Elections Régionales qui se dérouleront
les 6 et 13 décembre 2015.

PASS' Sport et Culture

Cette année, votre mairie propose à tous les enfants de 6 à 15 ans domiciliés sur la commune de Lezay leur "PASS' Sport Culture". Ils pourront ainsi bénéficier d'une réduction de 30 euros sur le prix d'inscription dans une association sportive ou culturelle de leur choix.

Cette réduction est effective sur la commune de Lezay ou la Communauté de Communes du Mellois si l'activité ne se pratique pas sur le territoire communal. Il suffira de présenter ce PASS à l'association choisie. Vous pouvez venir le récupérer auprès de l'accueil Mairie.

Nous souhaitons à tous nos enfants une bonne année sportive et culturelle.

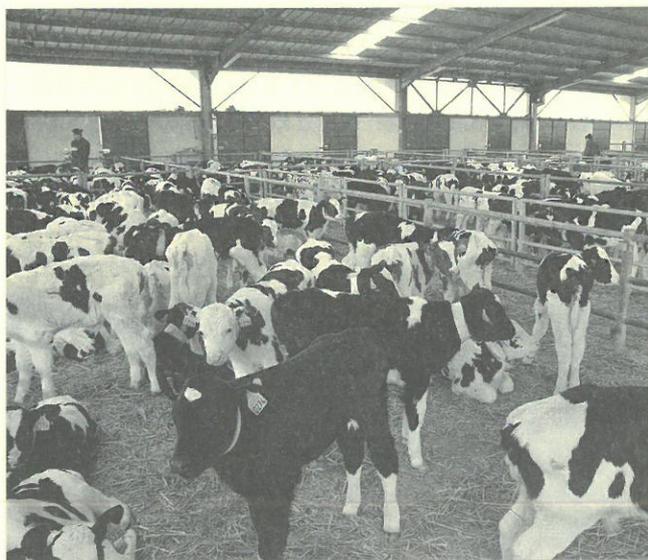
Point sur le Marché aux Bestiaux

Depuis mi-septembre notre marché souffre des conséquences des mesures de précautions prises pour se prémunir contre la Fièvre Catarrhale Ovine (F.C.O.), maladie qui ne se transmet pas à l'homme et n'affecte pas la qualité de la viande.

De 2 000 bêtes échangées en moyenne chaque semaine, nous sommes tombés à environ 1 000.

- Baisse de 30 % des apports en veaux (1 000 au lieu de 1 500 en moyenne)
- Marché quasi inexistant en Broutards et gros bovins ce qui nous pénalise fortement.

Depuis le début de cette crise nous mettons tout en œuvre pour faire que notre marché reste ouvert et ne pouvons que souhaiter que cette situation se régularise rapidement.



ADSL, TNT.HD

Depuis le 3 octobre les fournisseurs Free et SFR proposent une connection internet dégroupée, c'est-à-dire que les abonnés peuvent désormais bénéficier de la Télévision ADSL et autres supports multimédia.

Le Central Téléphonique de Lezay bénéficie d'un équipement qui permet un débit descendant de 20 à 95 Mbits/s sur les lignes de moins d'un kilomètre. Une chance pour notre commune rurale qui dispose ainsi d'outils technologiques pour accueillir des entreprises de Télétravail et commerce du Web.

A noter par ailleurs, qu'à compter du 5 avril 2016, les anciens décodeurs et postes de télévisions qui ne sont pas HD seront obsolètes.

"Mot à Mot"

Mot à Mot est une association qui lutte contre l'illettrisme. Elle accueille toute personne âgée de plus de 16 ans, en situation d'illettrisme, qui en fait la demande. Les formations concernent l'apprentissage du français, l'accompagnement en Français langue étrangère (FLE), le calcul, l'initiation à l'informatique de base, l'initiation au code de la route, la mise en place d'ateliers dédiés.

Pour plus d'informations vous pouvez vous renseigner auprès du bureau au 05 49 29 07 93 ou 07 71 61 00 21 mail : mot.a.mot@wanadoo.fr



Tous les samedis, de 10h00 à 12h00,
un conseiller municipal assure une
permanence à la mairie pour vous écouter,
vous aider et transmettre vos doléances.
N'hésitez pas à venir le rencontrer.
Inscrivez-vous à notre compte Twitter :
@mairie_lezay

pour suivre l'actualité de votre commune.

Mairie de Lezay : tél. 05 49 27 80 00

mail : mairie-lezay@paysmellois.org

site : <http://mairie-lezay.fr>